



SYNDICAL

Les agriculteurs de Soignes-Braine-Ecaussines rencontrent le Ministre Di Antonio

Le 4 mai dernier, le Ministre Carlo Di Antonio s'est rendu à Braine-le-Comte où il a rencontré les autorités communales, ainsi que les agriculteurs de la FWA et du Comice. A cette occasion, les responsables locaux de la FWA ont pu exprimer quelques revendications et inquiétudes par l'entremise de leur président, Michel Thienpont.



Michel Thienpont offre un panier de produits du terroir au ministre Di Antonio. A gauche: J.-J. Flahaut, bourgmestre de Braine-le-Comte

Le président de la section FWA, Michel Thienpont, a interpellé le Ministre sur les spécificités de la province du Hainaut et l'impact positif de la réforme de la PAC sur les exploitations de la région.

Avec ses fermes mixtes, et d'une taille légèrement inférieure à la moyenne wallonne, l'agriculture du Hainaut a grand besoin de ses aides compensatoires pour survivre.

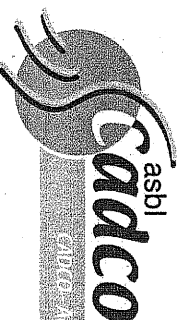
Le président de la section a souligné que la réforme de la PAC va causer de nombreux problèmes de trésorerie aux agriculteurs de la région, qui voient de nombreux désavantages à cette réforme:

- Impact trop important sur les indemnités compensatoires
- Cadence proposée 2014-2020 trop courte
- Réalignement de 40% des la terre année trop brutal
- Pas de simplification administrative mais toujours plus de contraintes, de complexités (conditionnalité)...
- Clôture des cours d'eau, qui va payer?
- Implantation de zones tampons impliquant une baisse des revenus
- Obligation d'implanter des couvertures de sol sur terres en pente sans rémunération, etc...
- Mise en place d'un contrôle accru de nos échanges d'effluents

Le résultat, souligne Michel Thienpont, est que cette réforme antériora davantage de contraintes pour moins de revenus.

Face à ces questions, le Ministre Di Antonio a réaffirmé son souci de prendre en considération les préoccupations du terrain. Il a rappelé sa volonté de soutenir fermement l'agriculture de notre région et le budget qui y est consacré. Il a souligné aussi son attachement à la mise en place d'outils favorisant la diversification et la commercialisation des produits via les filières courtes. Ainsi, le Ministre collabore avec l'APAO-W pour la mise en place d'une campagne de promotion des circuits courts via la publication de bons de réductions dans divers organes de presse. Il a également d'ores et déjà travaillé à la promotion d'achats locaux par les collectivités et la création d'un système de centrale d'achat et la révision des critères de choix, qui ne seront plus basés seulement sur le prix, mais aussi sur la proximité et la qualité.

Les agriculteurs présents ont été contents d'avoir pu exprimer leur point de vue au Ministre et espèrent que celui-ci en tiendra compte dans les décisions qu'il aura à prendre dans le futur et qu'il leur fera le maximum pour soutenir l'agriculture wallonne dans toute sa diversité.



Le CADO un acteur du Centre pilote Céréales, Oléagineux et Protéagineux (CéPiCOP asbl)

Le prochain avis est prévu pour le mardi 15 mai

Froment : situation phytosanitaire

Date des observations 7 mai 2012. Dates de semailles: du 13 au 26 octobre 2011.

Variétés observées: Barok, Boregar, Jélio, Homerus, Isahag, Julius, Kaspar, Kédum, Lear, Lion, Matix, Tabasco et Tison d'or. Localités suivies: Hamant (Abl), Ellignes-Sainte-Anne, Maubay, Babant wallon (Ennes, Perwez), Liège (Bombye, Léprey, Warée, Voroux-Goreux, Conthuin) et Namur (Lonzée, Cambloux, Nierlet, Danée, Omerée).

Cette semaine, la situation phytosanitaire du froment est basée sur l'observation d'un réseau de 51 parcelles. Dans sept parcelles, les froments sont entre les stades 31 et 32, dans 10 parcelles, ils sont au stade 32 et dans 34 parcelles les froments ont dépassé ce stade.

Comme la semaine passée, l'intensité de la septoriose est très variable selon les sites et les variétés. A Bombye et à Léprey, elle n'est observée que sur deux des 5 variétés testées et la fréquence d'infection de l'avant avant-dernière feuille actuelle ne dépasse pas 5%. Dans les sites de Warée et d'Ellenhe, elle n'est pas observée. A Abl, à Ellignes-Sainte-Anne et à Ennes, elle est observée sur les quatre variétés testées par site, à des fréquences atteignant 75 % dans le bas des plantes, et 5 à 30 % sur l'avant avant-dernière feuille actuelle sur variété sensible. Dans un cas, elle est présente sur l'avant-dernière feuille sur 2 % des plantes. A Lonzée, elle n'est présente que dans le bas des plantes à une fréquence maximale de 25 %. La septoriose a été détectée dans les 13 parcelles de 8 autres localités. Elle y est présente dans le bas des plantes et sur l'avant avant-dernière à des fréquences variant entre 0 et 27 % sur variétés sensibles. Les pluies de ces derniers jours ont été favorables aux nouvelles infections mais les températures froides ralentissent la sorte des symptômes.

L'oidium est rarement détecté. Il a été observé dans 11 parcelles du réseau principalement sur l'ange foliaire inférieur à des fréquences variant entre 5 et 60 %. Ces niveaux d'infection restent en-dessous du seuil d'intervention (cfr. avis du 2 mai 2012).

La rouille jaune a été observée dans 25 parcelles du réseau réparties sur l'ensemble des localités, excepté celles de Nierlet, Danée, Omerée et Conthuin. Les conditions foliaires et pluvieuses ont encore favorisé sa progression dans les parcelles non traitées de notre réseau d'observation. En plus des variétés citées la semaine passée, elle a aussi été détectée sur les variétés Anara et Hiarado dans des essais non traités, et sur Abago, Barok, Boregar, Bepart, JB Asano et Tison d'or.

Elle a aussi été observée sur la variété d'épaveur Cosmos. La rouille brune n'est pas observée que dans deux des sept parcelles infectées la semaine passée, sur la variété Kaspar à Bombye et sur la variété Matix à Ennes. Cette maladie a aussi été observée dans d'autres parcelles d'essai sur la variété Lion très sensible.

Les recommandations sont identiques à celles préconisées dans l'avis précédent:

Si la rouille jaune se développe sous forme de foyers au sein d'une parcelle qui n'a pas encore été traitée, un traitement est conseillé pour enrayer le développement de cette maladie. Dans le cas d'une infection sur épaveur, un traitement est conseillé dans le cas d'un foyer actif.

Les touffues agées sur épaveur sont repries sur le site du CADO (http://www.cadocast.be/po_pjbiblo_arb002/070509epaveur.htm).

Dans les parcelles où le stade 32 est atteint, et qu'aucun traitement n'a encore été réalisé, un traitement contre la septoriose peut être recommandé dans le cas où l'avant avant-dernière feuille complètement formée est touchée à plus de 20 % sur variété sensible et à plus de 50 % pour les variétés défectueuses, pour arrêter la progression de cette maladie vers les étages supérieurs. Dans le cas où la pression en septoriose est faible et que la rouille jaune est absente, le traitement contre les maladies fongiques peut être postposé à un stade ultérieur selon l'évolution de la pression en maladies. Dans le cas où un traitement a déjà été réalisé, il convient d'attendre et d'observer l'évolution de la situation phytosanitaire au stade 39.

Le prochain avis est prévu pour le mardi 15 mai.

Coordination scientifique: Groupe « maladies » A. Legréve, A. Derumier, avec la collaboration de M. Duvivier (CRA-W)

Froment : le point phytotechnique

Dépistage

En cas de nécessité d'un traitement contre les charbon, il faut être vigilant au stade du froment. Seules certaines sultures des qu'on a mesurées et le thiflustrifon sont autorisées au-delà du stade 1 mouillé.

Finale

Dans certaines situations favorables, les variétés précoces peuvent attendre le stade dernière feuille pointante. Dans ces situations et en cas d'application de la fraction de dernière feuille sous forme de solution azotée, cette dernière pourra être envisagée afin de préserver au mieux la dernière feuille de tout risque de brûlure.

Coordination scientifique: Groupe « phytotechnique », B. Seutin, E. Vanclusen et B. Bousson. Visitez notre site internet: CADO (<http://cadocast.be/>) rubrique bibliographique, vous y trouverez notamment les listes des produits agréés en cételes récemment remis à jour. Coordinateur du CADO: X. Berhel (091/62.56.55), visitez notre site: <http://cadocast.be>

Pratiqué grâce au concours et au soutien du SYNDICAT AGRICOLE, développement et vulgarisation, d'agriculture asbl, du CADO asbl, du CRA-W, des Comices wallons du COMPER asbl, de la FWA, de la Province de Liège - Agriculture, de l'ULB - CA Agro Bio, de la Région wallonne Chmy asbl, de Région asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADO

Agriculture biologique, quels produits phytos sont autorisés?

Les plantes cultivées selon l'agriculture biologique peuvent recevoir certains traitements de protection des plantes. Afin de limiter les intrants chimiques de synthèse, seuls peuvent être appliqués les produits phytopharmaceutiques qui répondent aux deux critères suivants:

1) La ou les substances actives qu'ils contiennent sont reprises dans l'annexe II du règlement CE 853/2008.

2) Ils sont agréés en Belgique dans cette culture. Vous trouverez la liste de ces produits sur le site www.phytoweb.be. Sur la page d'accueil, vous cliquez sur « Infos pour l'indicateur (menu à gauche). En consultant les informations au bas de la page, vous pouvez sélectionner « bioproduits ».

Cela vous permet de choisir ensuite la ligne « Agriculture biologique ». Vous obtenez de cette façon un lien vers la liste des produits phytopharmaceutiques agréés en Belgique et qui peuvent être utilisés en agriculture biologique. Ces produits sont également consultables sur notre site internet à l'adresse suivante www.cadocast.be/produits/

B. Mary, L. Janssens, B. Bepart, Comité régional PHITO ELIMEL, ULB (010/473734 - opinfo@cadocast.be - www.cadocast.be)

VOTRE COOPÉRATIVE WALLONNE D'ALIMENTS COMPOSÉS

Les atouts gagnants de votre coopérative



SCAR à vos côtés

www.scar.be RUE DES MARTYRS 23 - 4650 HERVE - TEL. 087 67 89 99

L'ÉQUIPE SCAR VOUS INVITE À SA JOURNÉE PORTES OUVERTES DIMANCHE 3 JUIN 2012
CONFÉRENCE - VISITE DIFFÉRENCIÉE DE L'USINE - SAVOIRS DE TÊTEROIRS - INFOS MULTIMÉDIA - RESTAURATION (SUR RÉSERVATION) - JEUX

Me-B-14